

Élèves allophones en classe ordinaire : assistance téléphonique

Instruction du 03/10/2024 relative à la mise d'une assistance téléphonique pour répondre aux questions des enseignants concernant les élèves allophones en classe ordinaire

CASNAV

Affaire suivie par : Daniel Guillaume
Responsable du CASNAV
daniel.guillaume@ac-creteil.fr

Marie-Line Fauconnier-Lebègue
Coordonnatrice du CASNAV
Formatrice référente 93.7-8
marie-line.fauconnier-lebegue@a-creteil.fr
Tél : 01 57 02 62 13 / 06 33 89 16 83

Pascale Jallerat
Formatrice-référente CASNAV 77
pascale.jallerat@ac-creteil.fr
Nelly Leite
Formatrice-référente CASNAV 93.1-2
nelly.leite@ac-creteil.fr
Émilie Duval
Formatrice-référente CASNAV 93.3 à 6
emilie.duval@ac-creteil.fr
Adeline Darves
Formatrice-référente CASNAV 94.1-2,10 et lycées
adeline.darves@ac-creteil.fr
Anaïs Gour-Salvi
Formatrice-référente CASNAV 94.3 à 9
anais-andree-cl.gour@ac-creteil.fr

*Texte adressé à Mesdames et Messieurs les chefs d'établissement,
s/c de Mesdames les inspectrices d'académie, directrices académiques des services de l'Éducation nationale de la Seine-et-Marne, de la Seine-Saint-Denis, du Val-de-Marne.*

Références :

- *Circulaire n°2012-141 du 02-10-2012 sur l'organisation de la scolarité des élèves allophones nouvellement arrivés*
 - *Circulaire n°2012-143 du 02-10-2012 sur l'organisation des CASNAV*
-

Des élèves allophones, c'est-à-dire dont la langue maternelle ou les langues premières ne sont pas le français, se retrouvent en difficulté dans les cours de différentes disciplines en classe ordinaire.

Ils sont scolarisés dans ces classes après leur année en UPE2A, en inclusion pendant cette même période, ou d'emblée parce qu'un tel dispositif n'existe pas à proximité suffisante de leur domicile, ou encore n'a pas été souhaité par la famille.

Ces difficultés sont tout à fait normales, l'apprentissage et l'appropriation de la langue voire de la culture scolaires étant un processus qui s'étend sur plusieurs années. Un document du CASNAV met en perspective et précise cela pour tous les enseignants (cf. « une autre synthèse », accessible ici : <https://casnav.ac-creteil.fr/spip.php?article902>).

Les élèves mais aussi les professeurs ont naturellement besoin d'un accompagnement pour répondre à ce besoin éducatif particulier. Dans les établissements qui accueillent une UPE2A, le professeur coordonnateur est le premier interlocuteur à cet égard. Mais pour tous les autres, le CASNAV propose aux enseignants de classe ordinaire qui le souhaitent, quelle que soit leur discipline, de contacter la coordonnatrice de la mission académique au numéro et aux heures indiqués aussi sur les affiches adressées aux collèges et lycées pour être apposées en salle des professeurs :

Marie-Line Fauconnier-Lebègue, coordonnatrice du CASNAV
06 33 89 16 83
Lundi : 14h-17h / Mercredi : 9h30-12h, 14h-17h

Quelques indications peuvent parfois suffire pour débloquer l'analyse d'une situation, la compréhension d'un besoin, pour enclencher la mise en place de gestes pédagogiques pertinents et de ressources adaptées. Mais au-delà, les enseignants pourront être orientés vers les ressources et les interlocuteurs nécessaires, dont ils n'ont pas toujours connaissance : propositions en ligne du CASNAV, réseau des formatrices référentes de secteurs, DCIO, associations...

Cette mise en relation peut donc en amener d'autres. Elle cherche d'abord à répondre aux interrogations que rencontrent les enseignants des élèves allophones au quotidien dans les classes.

Daniel Guillaume
IA-IPR de Lettres
Responsable du CASNAV
Mission Maitrise de la langue